



OUASSAHO NEWS



Bulletin d'information de l'association

Miman-Bénin

Année 2024

INTRODUCTION

Depuis sa fondation en 2010, Mimán-Bénin mène des actions pour promouvoir le développement et l'autonomie des habitants d'une région rurale du Bénin : l'arrondissement de Ouassaho dans la commune de Bohicon.

Un contact est régulièrement maintenu avec les anciens bénéficiaires de notre aide, ce qui permet de vérifier que les ressources fournies sont utilisées dans le but visé et, si nécessaire, de prolonger notre soutien. Au début de l'année 2024, nous avons ainsi financé le dallage du sol du Centre de santé (dispensaire construit en 2012-13). De plus, nous avons terminé la construction de bâtiments scolaires dans le village du groupement féminin Fifonsi Aïdoté que nous soutenons depuis 2010 et pour les membres duquel nous avons également organisé des cours d'alphabétisation qui se sont terminés cette année.



Le Centre de formation professionnelle de Ouassaho (CFPO) reste le projet principal de notre association. Chaque année, une cinquantaine de jeunes en sortent avec un diplôme d'artisan et du matériel pour s'installer dans la vie active. En 2024, nous avons pu financer la construction d'un étage supplémentaire au bâtiment des dortoirs afin de répondre aux besoins accrus d'hébergement. Cette année, un fois les dortoirs terminés, nous souhaiterions ajouter au CFPO une station de panneaux solaires afin de diminuer ses coûts d'électricité, et de le prémunir contre les coupures de courant de plus en plus fréquentes au Bénin.

Cette édition du *Ouassaho News* vous présente les détails de ces réalisations de 2024.

Si année après année, Mimán-Bénin peut développer des projets qui diminuent la pauvreté et favorisent l'autonomie de la population de cet arrondissement, c'est grâce au soutien des communes genevoises, de l'Etat de Genève, d'institutions et de fondations privées, ainsi que de nombreux donateurs privés. Que tous soient ici chaleureusement remerciés !

DIFFUSEZ OUASSAHO NEWS à VOS AMIS ET à VOS CONNAISSANCES

Correspondance
Courriel
Site
IBAN
Cotisation

16, impasse des Barjins, 1239 Collex-Bossy
miman-benin@bluewin.ch
www.miman-benin.org
CH40 0900 0000 1215 6554 9
CHF 30.-



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Centre de formation professionnel de Ouassaho (CFPO) appartient à notre association qui l'a fondé en 2016. Il est reconnu par l'Etat du Bénin, ce qui le place sous la supervision du Ministère en charge de la formation professionnelle pour ce qui est des programmes de formation et lui permet de présenter ses apprenants aux examens organisés par le gouvernement.

FORMATION

Ateliers

Actuellement, le CFPO propose six spécialités de formation, dont trois pour lesquelles la formation dure deux ans : *l'agriculture biologique et l'élevage de petits animaux, l'informatique*, ainsi que *l'atelier de cuisine et restauration* ouvert en 2023 et qui s'est développé en 2024. Les trois formations, d'une durée de trois ans, sont *l'électricité, froid et solaire, la coupe et la couture* ainsi que *l'esthétique et la coiffure*. L'atelier de coupe et couture, dont l'effectif est le plus élevé, est placé sous la responsabilité de deux formateurs, alors que les autres formations sont assurées chacune par un seul formateur.



Apprenants du CFPO au travail dans leur atelier.

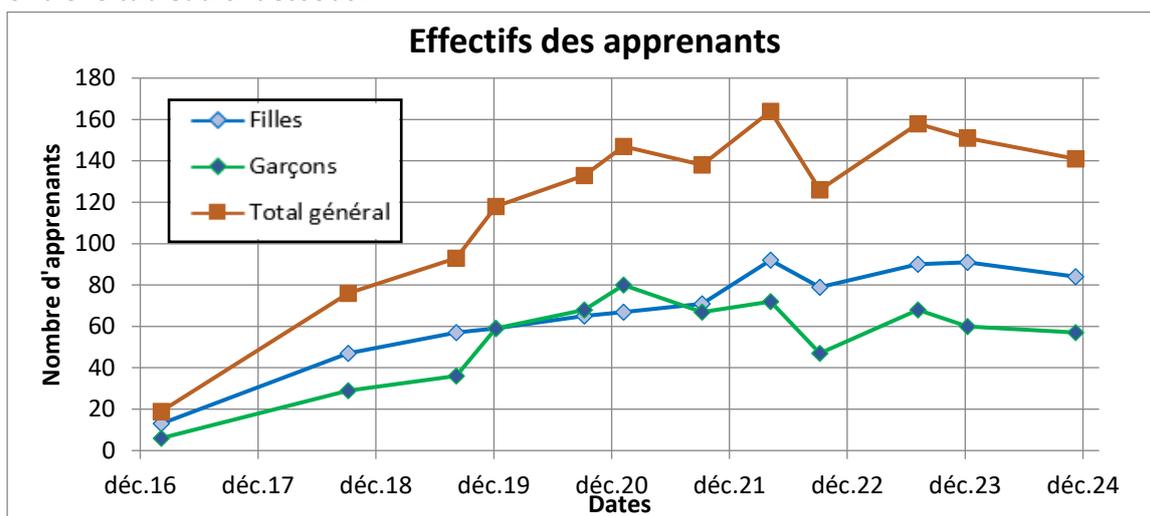
De haut en bas et de gauche à droite : élevage – agriculture biologique, cuisine – restauration, informatique, coupe – couture, électricité – froid – solaire, esthétique – coiffure

Promotion des droits des femmes

Il y a eu par le passé quelques cas de grossesses non désirées parmi les apprenantes du CFPO, et ces cas mettent les jeunes filles dans des situations très difficiles. En effet, selon la coutume, les jeunes mères doivent quitter leur famille et être soutenues par la famille du père de l'enfant, lequel n'assume pas toujours cette responsabilité, et malheureusement, elles sont souvent rejetées par leur propre famille. En plus d'un soutien direct (bourse ou aménagement de leur plan de formation) aux apprenantes qui font face à ces difficultés, le CFPO organise chaque année des cours sur la santé sexuelle et le respect de la femme. Ces cours sont dispensés par une association béninoise de promotion de la famille (ABPF) pour l'ensemble des apprenants et du personnel du CFPO.

Effectifs

De nouveaux apprenants s'inscrivant souvent tout au long de l'année et les examens d'Etat se déroulant à des dates très variables, il est difficile d'avoir un effectif représentatif d'une année scolaire. Néanmoins, nous pouvons constater sur le graphique ci-après que depuis 2019, le nombre total d'apprenants est resté au-dessus de 120, avec une majorité de filles (60% en décembre 2024). Ces dernières se répartissent inégalement entre les spécialités comme le montre le tableau ci-dessous.



EFFECTIFS (déc. 2024)		1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	TOTAUX	% de filles	
Formation en 2 ans	Informatique (TIC)	filles	6	4		10	50 %
		garçons	6	4		10	
		total	12	8		20	
	Agriculture biologique et élevage (AB)	filles	0	1		1	6 %
		garçons	5	12		17	
		total	5	13		18	
Cuisine et restauration (CR)	filles	1	5		6	100 %	
	garçons	0	0		0		
	total	1	5		6		
Formation en 3 ans	Coupe et couture (CC)	filles	23	14	19	56	85 %
		garçons	4	3	3	10	
		total	27	17	22	66	
	Esthétique et coiffure (EC)	filles	3	4	3	10	91 %
		garçons	0	1	0	1	
		total	3	5	3	11	
	Electricité, froid et solaire (EFS)	filles	1	0	0	1	5 %
		garçons	7	7	5	19	
		total	8	7	5	20	
TOTAUX		56	55	30	141	60 %	

Diplômes

Les examens professionnels organisés par l'Etat du Bénin ont eu lieu en octobre 2024 et 48 apprenants du CFPO ont été autorisés à s'y présenter. Tous ont obtenu leur diplôme. La répartition des lauréats est présentée dans le tableau ci-dessous.

Atelier	Filles	Garçons	Total
Coupe et couture	17	6	23
Informatique	3	3	6
Agriculture biologique et élevage	0	4	4
Cuisine et restauration	1	0	1
Esthétique et coiffure	9	1	10
Electricité, froid et solaire	0	4	4
Totaux	30	18	48

Lors d'une cérémonie, un diplôme leur a été remis avec le matériel permettant de s'installer dans la vie active. La composition de ce kit d'installation dans la vie active, d'une valeur de 200'000 FCFA (env. CHF 300.-) pour chaque diplômé, est déterminée par le projet d'entrepreneuriat rédigé par le futur jeune artisan, avec l'aide de son formateur.



Remise des diplômes et des kits à de futurs artisans en esthétique-coiffure, agriculture, coupe-couture et informatique.



Suivi post-diplôme

Peu à peu, la Direction du CFPO met en place un suivi personnalisé des diplômés issus du centre. La création d'une association des artisans ayant acquis leur formation au CFPO est en cours.

Des informations sur les revenus de 94 diplômés des volées de 2019 à 2023 ont pu être obtenues en septembre 2024. Tous déclarent exercer le métier pour lequel ils ont été formés au CFPO. Pour 44% d'entre eux, ils déclarent percevoir un revenu mensuel situé entre 0 et 24'000 FCFA, 43 % annoncent un revenu situé entre 25'000 et 50'000 FCFA et 14% un revenu supérieur à 50'000 FCFA. Par comparaison, le SMIG mensuel béninois est actuellement fixé à 52'000 FCFA (env. CHF 75.-).

La formation qui procure les revenus le plus hauts est l'élevage et l'agriculture, avec un salaire moyen dépassant les 100'000 FCFA, valeur élevée principalement due à deux diplômés de novembre 2023 qui ont monté respectivement un élevage de porcs avec un revenu annoncé de 418'000 FCFA / mois, et un élevage de poules pondeuses lui procurant un revenu de 614'745 FCFA / mois. D'autre part, les artisans qui ont choisi la spécialité d'esthétique et coiffure ont un revenu globalement le plus faible, avec un salaire moyen de près de 19'000 FCFA.

Formation	Nombre d'artisans contactés	Revenus mensuels annoncés (FCFA)			Revenu moyen FCFA
		Moins que 25'000	25'000 à 50'000	Plus de 50'000	
Agriculture et élevage	19	3	8	8	111'850
Coupe et couture	32	13	17	2	19'000
Electricité, froid et solaire	19	7	10	2	28'105
Informatique	11	7	4	0	21'227
Esthétique et coiffure	14	11	2	1	18'885
Total	94	41	40	14	39'632
%		43	42	15	

INFRASTRUCTURES

Approvisionnement en eau

Un problème est survenu dans le système de pompage de l'eau du forage installé au CFPO. L'entreprise qui l'avait construit n'ayant pas été en mesure de venir remédier à la panne, ce sont finalement les formateurs d'électricité et d'informatique qui ont pris en main sa réparation avec succès. Cette dernière a nécessité un allongement du puits de forage et la mise en place d'une nouvelle pompe. Le système est à nouveau fonctionnel, et le CFPO a gagné en autonomie, en réduisant ainsi ses coûts de consommation d'eau et en évitant les coupures d'eau.

Bâtiments

Ces dernières années il s'est avéré qu'un agrandissement des dortoirs devenait nécessaire, en ajoutant un étage supplémentaire au bâtiment actuel. D'une part, cela permet de répondre à une demande de plus en plus forte de jeunes dont les parents habitent loin de venir y suivre une formation, et d'autre part, la location des dortoirs est une source de revenus pour le CFPO ce qui devrait le rapprocher de l'autonomie financière que nous visons pour lui.

Par ailleurs, certains parents ne laissent pas leurs enfants dormir dans des chambres louées dans les environs, pour des raisons de sécurité et d'encadrement de leurs enfants, notamment dans le cas des jeunes filles.

Après l'analyse de plusieurs devis et de différents plans d'agrandissements des dortoirs et de leurs infrastructures (douches et sanitaires), un projet a été retenu par la direction du CFPO et notre comité. Les demandes de fonds auprès de nos partenaires ayant reçu un accueil favorable, nous avons pu lancer les travaux en automne 2024. Deux nouveaux dortoirs devraient pouvoir être occupés dès la rentrée de septembre 2025, offrant chacun 20 places.

En haut : toit plat du bâtiment des dortoirs (à gauche). Au milieu : dessin du projet. En bas : chantier commencé.



GESTION

Gestion financière

Il est très encourageant de noter les progrès de la Direction dans ses processus de gestion. Le budget 2024 a été respecté à quelques détails près. Pour 2025, la Direction a établi un budget cohérent et bien réfléchi, en tenant compte de l'expérience des années précédentes et en anticipant bien les charges supplémentaires qui pourraient survenir.

Formation continue des salariés du CFPO

En réponse à une demande de sa part, nous finançons une formation continue en gestion d'entreprise et comptabilité pour le Directeur, formation qui s'étend sur trois ans, et qui aboutira à un bachelors. Après quelques mois seulement, le Directeur a déjà mis en pratique certains aspects abordés dans sa formation.

Par ailleurs, il est apparu que la formatrice en coupe-couture n'avait pas toutes les compétences pour enseigner la confection d'habits occidentaux. Elle a suivi une formation financée par Miman-Bénin pendant ses vacances d'été, ce qui lui permet maintenant d'enseigner également ces techniques de confection.

Autonomisation

Notre but est toujours de remettre en mains béninoises le CFPO une fois son autonomie financière assurée, tout en gardant un contrôle général sur les buts généraux du Centre. Cette remise devrait se faire d'ici quelques années.

COOPERATIVE DE FEMMES FIFONSI-AÏDOTE

Situation de la coopérative

Miman-Bénin a toujours gardé un contact avec les membres de cette coopérative de femmes qui a été, en 2011, la première bénéficiaire de ses actions au Bénin. Les activités principales de Fifonsi-Aïdoté jusqu'en 2023 étaient la transformation de produits agricoles. Par la suite, le groupement a traversé une phase d'absence d'activité, ne parvenant plus à écouler ses produits. Aux dernières nouvelles, une production de farine de manioc a débuté.

Alphabétisation et calcul

Les femmes de ce groupement n'ont pour la plupart d'entre elles, pas eu l'occasion d'aller à l'école et ne maîtrisent donc pas le français, pourtant langue officielle du pays. Pour cette raison, nous leur avons proposé de financer des cours d'alphabétisation et de calcul, ce qui a été accepté. Les cours ont duré deux ans et se sont terminés à la fin 2024. Selon le rapport du formateur, un tiers des participantes lit bien les textes qui ont été préparés et 9 personnes sur 15 essaient d'écrire en majuscules, sans cependant parvenir à respecter « les corps d'écriture ». En mathématique, la quasi-majorité sait compter jusqu'à 80 et 2/3 du groupe n'a pas acquis les principes de la soustraction.

Ecole primaire

Les femmes de la coopérative nous ont demandé de financer l'agrandissement et la rénovation de l'école primaire de leur village, ce, afin d'éviter que leurs enfants subissent aussi l'illettrisme qui les touchent. Ces travaux ont été menés principalement en 2023 et se sont terminés par la construction de latrines au début de 2024. Sitôt les bâtiments finis, ils ont été occupés, le Ministère en charge de l'éducation primaire ayant tenu son engagement de fournir les enseignants et de pourvoir au fonctionnement de l'école.

CENTRE DE SANTÉ DE OUASSAHO

Dallage des sols

Comme pour les autres projets conduits par le passé, Miman garde un contact avec la responsable du Centre de santé de Ouassaho.

En fin d'année 2023, cette dernière nous a sollicité pour financer la pose d'un carrelage sur les sols de la maternité. En effet, la chappe de béton, trop fine, se cassait laissant apparaître des trous et la terre sous-jacente, ce qui compliquait la préservation d'un minimum d'hygiène dans les locaux. Miman a pu accéder à cette demande au début de l'année 2024.



SOUTIENS ET REMERCIEMENTS

Le comité de Miman-Bénin se fait le porte-parole des Béninoises et Béninois qui bénéficient des projets accomplis dans la région de Ouassaho pour remercier chaleureusement toutes les personnes, fondations et collectivités publiques qui ont répondu favorablement à ses sollicitations. En particulier, nous remercions l'Institut Robin des Bois, les communes genevoises de Bardonnex, Bellevue, Carouge, Collonge-Bellerive, Genthod, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Troinex et Vandoeuvres, le groupe d'actions solidaires du Collège Sismondi ainsi que les donateurs privés pour le soutien apporté à ses projets et pour la confiance qui lui est témoignée.



Souhaitez-vous soutenir nos projets par un don, ou devenir membres de l'association (cotisation annuelle minimale : CHF 30.-) ? Vous pouvez le faire en utilisant le bulletin de versement ci-dessous. Quelle que soit la forme de votre soutien, nous vous en remercions.

<p>Récépissé</p> <p>Compte / Payable à CH40 0900 0000 1215 6554 9 Association Miman-Bénin 1217 Meyrin</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <p>Monnaie Montant CHF</p>	<p>Section paiement</p>  <p>Monnaie Montant CHF</p>	<p>Compte / Payable à CH40 0900 0000 1215 6554 9 Association Miman-Bénin 1217 Meyrin</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p>
<p>Point de dépôt</p>		